

COMITE SYNDICAL DU 9 DECEMBRE 2020

DELIBERATION N° 20-XII-II

Objet : Orientation budgétaire 2021

I Situation financière de la collectivité et perspectives à la fin de l'exercice 2020

Le compte administratif approuvé par le Comité Syndical du 11 février a fait apparaître un résultat cumulé positif pour les sections de fonctionnement comme d'investissement :

- 278 674,43 € en fonctionnement
- 24 052,80 € en investissement

Au cours de cette session, il a été décidé de mobiliser une partie de ce résultat pour tenir compte du déménagement, du remplacement nécessaire du matériel informatique et l'engagement d'un programme ambitieux d'études autour de la résilience face aux risques et la protection des ressources, la résilience climatique et environnementale, la résilience de la société ou la résilience économique.

L'estimation du résultat 2020 à ce jour et après rattachement de l'ensemble des dépenses et recettes de l'exercice présente un déficit de fonctionnement estimé à 70 000 € et un déficit d'investissement de 28 000 € environ. Ils seront couverts par les résultats des années antérieures.

Pour mémoire, dès le débat d'orientation budgétaire en décembre 2019, il avait été pointé une difficulté structurelle de l'établissement depuis 2016 à couvrir les dépenses par les contributions perçues auprès des collectivités, (en moyenne de 12 à 20% inférieures à celles constatées pour les SCoT proches) ou par les subventions extérieures, connaissant pourtant une progression significative. La contribution des collectivités, calculée sur la base de 0,98€ / habitant, est inchangée depuis 2019.

En fonctionnement :

- Les participations et cotisations à l'agence d'urbanisme sont en augmentation en 2020 par rapport à 2019, pour un nombre total de jours de 300 jours pour accompagner notamment les travaux liés aux transitions,
- Prestations d'accompagnement de l'équipe : formations informatiques, management,
- Nouvelles contractualisations : prestataire informatique,
- Augmentation du poste loyers et charges : sur l'exercice budgétaire 2020 ont été acquittés la totalité des loyers et charges pour l'année 2019 (un an de décalage) pour les locaux de la rue Lesdiguières et six mois de loyers pour les locaux du 44, avenue Marcelin Berthelot,
- Frais liés au déménagement ou et aux conséquences de son report de trois mois dû à la période de confinement. Les contrats principaux ont été remis en concurrence, mais n'ont pas permis de compenser l'augmentation des coûts de télécom (faible débit ayant contraint de passer à une solution fibre dédiée).
- Plusieurs publications non prévues au budget primitif ont été réalisées pour préparer le début du mandat,
- Les coûts de personnels sont revenus à un niveau comparable à celui de 2017, les deux années 2018 ayant marqué une inflexion (départs compensés plus tardivement, reprise de la fonction administrative).

En investissement :

Le montant prévu en investissement au budget primitif était très bas, pour permettre de maintenir un bon équilibre du budget de fonctionnement.

- Renouvellement complet du parc informatique, aménagement des réseaux,
- Compléments de mobiliers,

- Equipement de la salle de réunion en matériel de visioconférence,
- Achat de mobilier dans le cadre déménagement des locaux,
- Participation financière de l'EP SCoT à l'enquête mobilité certifiée CEREMA.

En conclusion, si le déficit pour l'année 2020 peut s'expliquer pour partie par des dépenses exceptionnelles liées à la modernisation de l'administration et à son déménagement, il existe un effet de ciseau entre les charges et les recettes qui devra être corrigé d'une part dans le budget prévisionnel. Le travail prévu au premier semestre destiné à repositionner le rôle de l'EP SCoT dans le contexte de l'inter-territorialité permettra également de se donner plus de visibilité, notamment en termes d'adéquation entre objectifs et moyens.

II ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement de 871 197 € augmentent de 4,98 % par rapport au budget prévisionnel 2020. Cet écart s'explique moins par une évolution significative qu'une meilleure anticipation des partenariats et subventions anticipées pour l'année. Les années précédentes, l'ajustement s'est fait plus tard, au moment du budget supplémentaire.

Moyens humains et techniques

Le budget a été construit sur la base d'un effectif de sept personnes à temps complet et une personne à temps partiel.

L'effectif comprendra ainsi le directeur de l'établissement public, une assistante administrative, cinq chargés de mission et un rédacteur à temps plein. Les charges de personnel augmenteront légèrement en 2021 par rapport à 2020, le poste de rédacteur étant financé sur 12 mois, contre 7 en 2020.

Le budget primitif intègre les dépenses liées aux contrats en cours.

Partenariats extérieurs :

- L'appui de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise est estimé à 150 jours dans le projet de budget primitif.
- 87 000 € sont prévus pour un accompagnement de la démarche autour des transitions engagée par le SCoT (subventionnée par l'ADEME à 70%) et pour un accompagnement sur le rôle du SCoT dans les démarches inter-territoriales et l'évolution de son positionnement vis-à-vis des territoires adhérents. Ce poste pourrait appeler des compléments dans le cadre du budget supplémentaire selon le programme de travail qui sera défini dans les prochains mois dans les réflexions de début de mandat.

Autres charges de gestion

- Comme en 2020, le poste lié à l'acquittement du loyer et des charges sera majoré : paiement de 6 mois de loyers et charges pour les locaux de la rue Lesdiguières (facturé en année n+1) et paiement sur 12 mois des loyers de l'avenue Marcelin Berthelot.

RECETTES

A périmètre constant les participations des collectivités adhérentes est stable pour 2021, après une baisse en 2020. En effet la population DGF INSEE retenue au titre de 2021 progresse plus sur les deux derniers exercices. Il est proposé une contribution inchangée des collectivités à 0,98€/habitant.

EPCL associées	Population Insee au 1 ^{er} janv 2020	Participation BP 2020 base 0,98€/hab	Population Insee au 1 ^{er} janv 2021	Participation BP 2021 base 0,98€/hab
Grenoble Alpes Métropole	450 049	441 048,02	450 626	441 613,48
CA du Pays Voironnais	95 787	93 871,26	95 743	93 828,14
CC le Grésivaudan	104 179	102 095,42	104 451	102 361,98
CC BIEVRE EST	22 472	22 022,56	22 594	22 142,12
CC BIEVRE ISERE	55 571	54 459,58	55 733	54 618,34
CC Saint Marcellin Vercors Isère	45 375	44 467,50	45 420	44 511,60
CC le Trièves	10 300	10 094,00	10 328	10 121,44
TOTAL	783 733	768 058,34	784 895	769 197,10

Les recettes intègrent également les subventions attendues de l'Agence de l'Eau et de l'ADEME pour accompagner les chantiers en cours (95 000 €)

Synthèse de la proposition de budget 2021 :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BP 2020	CA 2020 prévisionnel	BP 2021
Masse salariale + élus + indemnité trésorier	425 000	435 015,24	438 097
Charges de gestion courante	105 185	156 245,94	140 600
Etude	5 000	15 980,00	120 000
Convention AURG: sub + cotisation	272 000	314 132,67	154 000
Communication	5 000	7 729,50	13 500
Frais d'honoraires / Contentieux	3 000	3 600,00	2 000
Autofinancement	14 672		3 000
TOTAL DEPENSES	829 857	932 704	871 197

RECETTES	BP 2020	CA 2020 prévisionnel	BP 2021
Contribution METRO	441 048	441 048	441 613
Contribution autres collectivités	327 010	327 010	327 584
Financements Etat (agence de l'Eau + agence française de Biodiversité)	54 999	86 401	95 000
Autres financements de collectivités			
Recette de cession		1 650	
Autres produits	6 800	5 969	7 000
TOTAL RECETTES	829 857	862 078	871 197

INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP 2020	CA 2020 prévisionnel	BP 2021
Mobilier et équipements informatiques	10 000	20 332	1 800
Matériel de transport			
Subvention enquête ménage	8 672	8 669	2 000
Frais d'étude et d'élaboration des documents d'urbanisme		3 399	1 000
TOTAL DEPENSES	18 672	32 399	4 800

RECETTES	BP 2020	CA 2020 prévisionnel	BP 2021
FCTVA	4 000	4 262	1 300
Autres financements			
Cessions			500
Autofinancement	14 672		3 000
TOTAL RECETTES	18 672	4 262	4 800

Et après en avoir délibéré, le comité syndical prend acte de la tenue de ce débat.

Vote :

Voix pour :

Voix contre :

Abstention :

Fait à Grenoble, le

La Présidente

Laurence THERY